

SÉANCE ORDINAIRE DU 13 SEPTEMBRE 2022

ORDRE DU JOUR

- 1.- Adopter l'ordre du jour;
- 2.- Adopter le procès-verbal du 9 août 2022;
- 3.- Adopter les comptes à payer au 31 août 2022.

ADMINISTRATION

- 4.- Affectation de surplus accumulé affecté – égouts – vidange des boues – régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes – Affecter une somme de 22 974,95 \$ à même le surplus accumulé affecté – égouts, afin d'assumer les coûts reliés aux travaux de vidange des étangs, effectués en 2022, le tout selon notre quote-part à payer.
- 5.- Union des municipalités du Québec (UMQ) – formation sur le budget municipal – Autoriser Monsieur Richard Handfield, conseiller du district #2, à participer à la formation sur le budget municipal, offerte par l'Union des municipalités du Québec (UMQ).

LOISIRS

- 6.- Programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale 2022 – Autoriser la directrice des loisirs à signer le Rapport final dans le cadre du Programme.
- 7.- Liste des employés syndiqués engagés aux loisirs pour la saison automnale 2022 – Engager les employés suivants pour la saison automnale 2022 :

➤ **Surveillance de plateaux, à compter du ou vers le 12 septembre 2022**

- Charles Sénécal
- Marie-Claude Sénécal
- Émilie Boulet
- Tamara Fontaine
- Olivia Auger

VOIRIE

- 8.- Protection contre les inondations sur le territoire de Pointe-Calumet (Phase III) – lot 300 : prolongement des ouvrages de protection entre la 25^e et la 32^e Avenue – décompte progressif #11 – Autoriser le paiement de _____ \$ (taxes incluses) à la firme Sanexen Services Environnementaux Inc.

URBANISME

- 9.- Adoption – règlement 308-81-22 – Adopter le règlement modifiant le règlement de zonage numéro 308-91 afin d’instaurer des dispositions réglementaires dans le but de permettre les ressources de type familial et de type intermédiaire.

HYGIÈNE DU MILIEU

- 10.- Enlèvement des matières résiduelles 2022-2027 – Adopter la soumission de la firme JR Services Sanitaires, au montant de 2 278 626,08 \$.

SÉCURITÉ

- 11.- Adoption – règlement 380-69-22 – Adopter le règlement amendant le règlement 380-97 concernant la circulation et le stationnement.
- 12.- Avis de motion et dépôt du projet – règlement 383-06-22 – Pour adoption future d’un règlement modifiant le règlement 383-97 concernant la propreté, la sécurité, la paix et l’ordre sur le territoire de la Municipalité de Pointe-Calumet.
- 13.- Varia
- 14.- Réponses aux questions de la séance précédente
- 15.- Communication de Madame la maire
- 16.- Communication des conseillers
- 17.- Période de questions des citoyens
- 18.- Levée de la séance